



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



EN AVRIL 2023

CONSEILS DE QUARTIERS

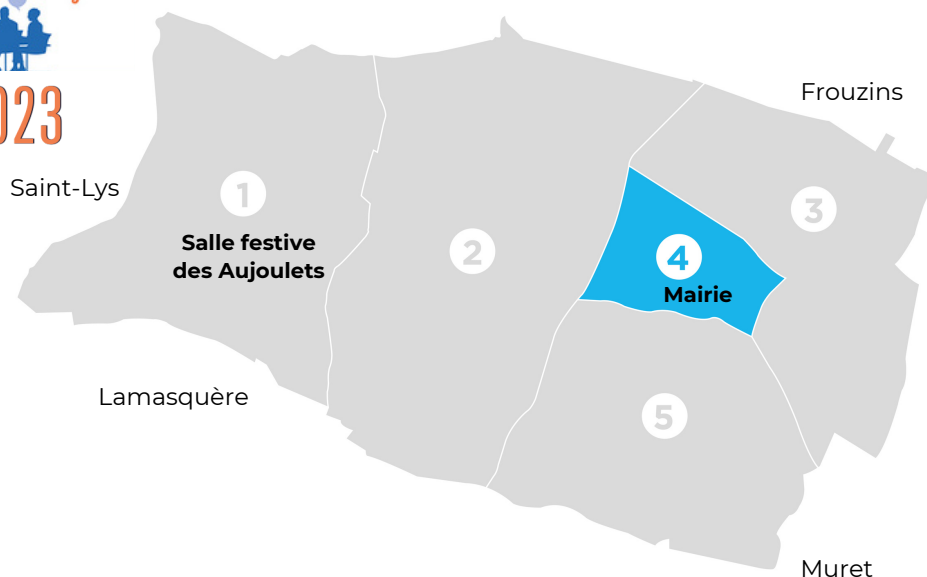
à Seysses



20 avril 2023

Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

78 PARTICIPANTS



En propos introductifs, Monsieur le Maire Jérôme Bouteloup remercie les Seyssoises et Seyssois présents au conseil de quartier Coeur de ville (secteur 4). Cette rencontre est la dernière des 5 réunions organisées du 03 au 20 avril 2023. Il précise que la ville de Seysses n'a aucune obligation réglementaire de mettre en place ce type d'instance, mais qu'il s'agit d'une volonté forte pour l'équipe municipale. Pour les élus, cette instance est un lieu d'échanges et de proximité avec les citoyens, d'autant plus que les conseils de quartiers ont été plébiscités à près de 70 % lors de la consultation numérique organisée en 2022 lors de la co-construction de la charte de la Démocratie Participative.

Malika Bensouici, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative, complète les propos du maire par les objectifs des conseils de quartier à savoir :

Permettre aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier.

Ainsi, il est important de préciser que les échanges doivent se faire dans l'écoute, la bienveillance, le respect de la parole de chacun pour le vivre ensemble. Ces règles du jeu définissent la qualité du débat. Ce format participatif sera décliné à l'identique à l'ensemble des 5 rencontres.

Ce temps d'échange sera collaboratif et participatif, c'est pour cela qu'il est demandé aux participants de définir des éléments positifs de leur quartier ainsi que le nom qui l'identifierait le mieux.

Pendant près de 2 heures, Monsieur le Maire a pu répondre aux préoccupations des citoyens de ce secteur sur les thématiques les plus soulevées et synthétisées ci-dessous, à savoir : **l'urbanisation, les incivilités, les mobilités et l'environnement.**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

Question (Q) :

Réponse (R) :

Thème : Urbanisation

(Q) : Qu'est-ce qu'il va se construire rue Cazeneuve ?

(R) : Il est envisagé et à l'étude de construire une résidence autonomie seniors. Ce terrain répond aux exigences de proximité d'un centre-ville pour l'installation de ce type d'habitat. Il s'agira d'une résidence inclusive.

Elle permet aux aînés de rester dans du logement autonome tout en étant adapté au vieillissement.

Thème : Mobilités-Sécurité-Circulation-Incivilités

(Q) : Les attroupements sur la place ou dans le parc ou aux abords des écoles ?

(R) : Depuis 2 ans, un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool et un autre arrêté a été pris pour éviter les "attroupements". La police municipale (PM) et la Gendarmerie sont là pour faire respecter ces arrêtés.

(Q) : Police Municipale ou Gendarmerie ?

(R) : La Gendarmerie et la Police Municipale travaillent de concert et font régulièrement des contrôles avec recherche du flagrant-délit. La Gendarmerie intervient le soir et le week-end. Il est à préciser que les gendarmes sont en priorité mobilisés sur la prison. Monsieur le Maire a demandé au Préfet de revoir les effectifs de la Gendarmerie.

Toutefois, des interventions nocturnes sont également réalisées par la Police Municipale (PM).

Au nombre de 3, la PM s'est développée depuis 2020.

Elle intervient au quotidien devant les écoles matins et soirs en raison des incivilités et des risques d'accident d'enfants dus aux problèmes de stationnement anarchique de certains parents. En outre, elle agit sur les "véhicules ventouses" parfois immobiles depuis plusieurs années ; au total 80 véhicules concernés sur 1 an ont été envoyés en fourrière. Elle est très mobilisée dans la commune sur la sécurité routière et émet régulièrement des constats d'infractions. Elle effectue également beaucoup d'interventions auprès d'animaux domestiques qui échappent à la vigilance de leurs maîtres, ce qui nécessite d'être signalé car il y a des risques potentiels d'accidents. De plus, nous constatons une augmentation des incivilités depuis le confinement. Le champ d'intervention de la PM est donc très large et n'est pas facilité par la superficie de la commune qui est très étendue.

Pour améliorer la sécurité, il est prévu la mise en place de la vidéo protection dans plusieurs endroits de la commune. La procédure est en cours et son déploiement est prévu d'ici la fin du mandat car le coût est important.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

(Q) : Les nuisances de l'établissement « Véranda »

(R) : Concernant « la Véranda » la mairie avait émis un avis défavorable à son ouverture. Toutefois, la sous-préfecture a permis son ouverture. Après près de 8 mois de procédure, l'établissement a ouvert. À l'heure actuelle, il a déjà fait l'objet de 2 fermetures administratives.

(Q) : Comment contacter la Police Municipale ?

(R) : Durant les horaires d'ouverture de la mairie, en appelant directement l'accueil. En dehors des horaires, c'est la Gendarmerie qu'il faut saisir.

(Q) : Les pistes cyclables ou voies partagées ?

(R) : Comme évoqué dans les 4 précédentes réunions de conseils de quartiers, cette préoccupation est partagée de tous. La commune a un grand retard sur certaines infrastructures dont les pistes cyclables.

Il serait irresponsable de dire que l'on va tout révolutionner. Le Muretain Agglo a la compétence de la voirie et la commune œuvre pour des projets.

Pour rappel, une piste cyclable a un coût d'environ 1 200 € le mètre linéaire. Une autre solution est envisagée qui est le déploiement de voies partagées. Son coût est d'environ 600 € le mètre linéaire.

Cette solution permettrait de développer une mobilité douce qui pourrait être déployée dans plus d'endroits de la ville, Chemin du Mounicard, Route d'Ox, Chemin de Gay, Chemin du Massonné ou encore route de Saint-Lys. Ces démarches entraînent beaucoup de tractations avec les propriétaires qui sont parfois plus ou moins ouverts à la discussion.

Toutefois, des voies partagées cyclistes/piétons ont été créées comme celle qui relie le centre-ville au collège par l'école Flora Tristan. Celle du Canal de Saint Martory qui est en cours de réalisation du réseau REV (Réseau Express Vélo). Après une première réunion, le Département est en discussion avec les propriétaires pour une réalisation aux environs de 2025.

(Q) : Comment apaiser la circulation à l'entrée de la ville ?

(R) : Notre commune a beaucoup de voiries sensibles.

La route de Toulouse amène au rond-point de Gascogne qui est central.

L'étude de voirie qui a été faite a apporté deux propositions. La première hypothèse est de créer une double route dans le rond-point. La seconde est de désengorger cette partie avec un itinéraire bis derrière la maison d'arrêt ou le chemin de Roques. Cette dernière nécessite l'engagement de quatre communes. L'étude est en cours par le Muretain Agglo qui a la compétence voirie. Bien évidemment l'analyse d'une voie partagée cyclistes/piétons sera à intégrer.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

(Q) : L'extinction des lumières est aléatoire rue du Vieux Chemin Français et il y a des problèmes des places de parking dans cette rue.

(R) : Non l'extinction devrait se faire à 23 h. Il est important de signaler les dysfonctionnements constatés à la mairie afin que cette dernière puisse le faire remonter au Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG) qui est compétent dans ce domaine. Ce dysfonctionnement sera signalé.

La Police Municipale fera un contrôle par rapport aux places de parking.

Pour information, les statistiques démontrent une baisse des cambriolages de nuit et d'accidents en raison du noir absolu.

(Q) : Pourquoi ne pas faire installer des feux intelligents comme à Frouzins sur la route de Toulouse ?

(R) : Ce type d'équipement a fait l'objet, dans un premier temps, de beaucoup de difficultés par rapport à des problèmes de conformité qui ont entraîné la suspension d'installation. Son installation demande des contraintes particulières, le coût réel de 60 000 à 80 000 €, et il y aurait peut-être 2 ans d'instruction pour le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG).

Le SDEHG et le Muretain Agglo accompagnent la commune pour trouver la mesure la plus adaptée.

(Q) : Les poubelles sur les trottoirs du centre-ville qui empêchent de circuler...

(R) : C'est également une forme d'incivilités de ne pas rentrer ses poubelles après les passages. Il y aura au centre-ville des containers enterrés.

Il va être proposé aux riverains de la rue de la République une réunion avec le Muretain Agglo sur le sujet des bacs collectifs.

Divers

(Q) : On parle de vélos mais il n'y a pas d'arceaux à la salle des fêtes et est-ce qu'il y en aura sur la place rénovée ?

(R) : L'installation de plusieurs arceaux est prévue dans la nouvelle place.

Et pour la salle des fêtes, l'installation est prévue incessamment sous peu.

(Q) : Rue Bergeaud, existe-t-il une autre opération – Transfert de permis de construire ?

(R) : Non, la société a changé de nom, il fallait donc le refaire en prenant en compte cette modification. Il n'y a pas de nouveau projet.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

(Q) : La vitesse excessive et l'état de certaines rues de la commune...

(R) : Le programme prévisionnel d'investissement a prévu d'ici la fin du mandat la rénovation de rues comme le chemin de la Bourdasse, chemin Galiane, chemin de Gay, chemin du Fourtané et une partie du chemin du Merle.

Après les rénovations, il sera nécessaire de définir avec les riverains les modalités pour maîtriser la vitesse et surtout trouver un consensus car quel que soit l'outil (ralentisseurs, dos d'âne, plateau, chicane...), peu de personnes veulent que cela soit installé à côté de chez eux.

(Q) : Pourquoi le médiateur n'intervient plus à Seysses ?

(R) : C'est le tribunal qui est compétent sur l'affectation des médiateurs de justice. Malgré la demande de maintien à Seysses par la mairie, il a été opté que le médiateur soit affecté à Muret. Pour précision, il existe une permanence à Portet-sur-Garonne.

(Q) : Rue du 11 novembre, le panneau "sens interdit" a disparu ?

(R) : Le panneau a été cassé. Il a été commandé car pas de stock. Il sera installé dès réception.

(Q) : Projet de skate Park ?

(R) : Les jeunes du PAJ ont travaillé plusieurs mois sur un projet de skate park et de Pumptrack qui regroupe plusieurs disciplines. Les jeunes ont pu observer des aménagements existants dans d'autres communes.

Il est nécessaire de trouver le lieu le plus adapté. C'est un projet toujours en cours d'étude.

(Q) : Pourquoi le bloc est toujours présent devant l'école Saint-Roch ?

(R) : Le bloc reste présent car le plan vigipirate est toujours d'actualité ; la Directrice de l'établissement demande à ce qu'il soit maintenu.

Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle sera faite



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

En conclusion, Monsieur le Maire, Malika Bensouici, les élus présents et Capucine Corman, chargée de mission Démocratie Participative, remercient les Seyssois d'avoir répondu à cette invitation pour une première. Les échanges ont été riches et certains sujets ont fait l'objet de débats dans un climat constructif et serein.

Comme engagé et inscrit dans la charte, un compte rendu sera réalisé pour chaque conseil de quartier et disponible sur le site à l'issue des 5 rencontres.

Monsieur le Maire rappelle :

- Que le service Démocratie Participative est à disposition à l'adresse democratieparticipative@mairie-seysses.fr
- Qu'il est possible de s'inscrire sur le fichier « démocratie participative » pour participer ou être informés de démarches engagées par la commune
- Qu'on peut compléter le questionnaire d'évaluation de la soirée qui permet d'apprécier et d'améliorer cet exercice.

Les échanges ont perduré durant le moment de convivialité pendant près d'1 h 30. Moment très apprécié des citoyens et de l'équipe municipale.

Retour sur l'atelier participatif "les verbatims" Expression des participants

- À la question : « **Quel nom pour mon quartier ?** »

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| -Le cœur de ville | -Quartier Bonne Vie |
| -Saint-Blaise | -Quartier de la Libé |
| -Quartier du centre | -Secteur 4 ou 4e secteur |
| -Central park | |
| -Quartier de la place | |

Aucun nom n'a fait consensus. Cette démarche de définition d'identité va se poursuivre.

- À la question « **les éléments positifs de mon quartier** »

- | | |
|--|---------------------------------------|
| -Les écureuils qui traversent. | -Limitation à 30 km / h |
| -Bonne ambiance de voisinage / voisin | -Des maisons rénovées. |
| -Aller à pied chez les commerçants et les services. | -Église refaite. |
| -Ville en pleine évolution ! Et révolution... | -Les commerces / Proximité commerce |
| -Une nouvelle/belle place à venir / amélioration place | -Marquage au sol impasse la Bugadière |
| -Des ronds-points très bien décorés par le PAJ. | -Des animations. |
| -Des services nombreux et de qualité. | -La communication. |
| -Potentiel en terme de biodiversité (Parc et Binos) | -Le Parc |
| -Point de ramassage verre, carton rue Émile Zola | -Le Binos |
| -Nettoyage des trottoirs/ Passage de la balayeuse. | |



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



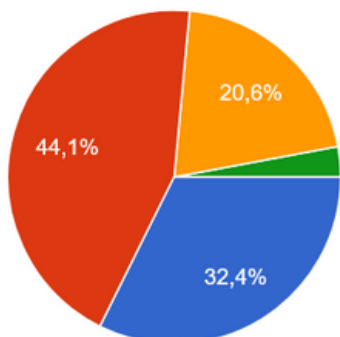
Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

- À la question : « **les éléments à améliorer de mon quartier** »
On retrouve beaucoup les questions évoquées ci-dessus dans le compte rendu.

Retour sur l'évaluation

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

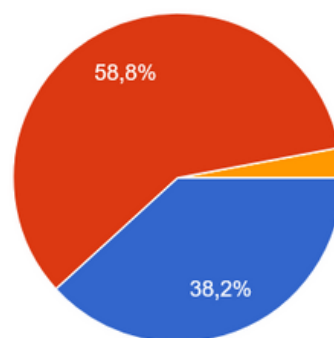
3. Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



- oui, complètement
- oui, assez
- non, pas complètement
- non, pas du tout

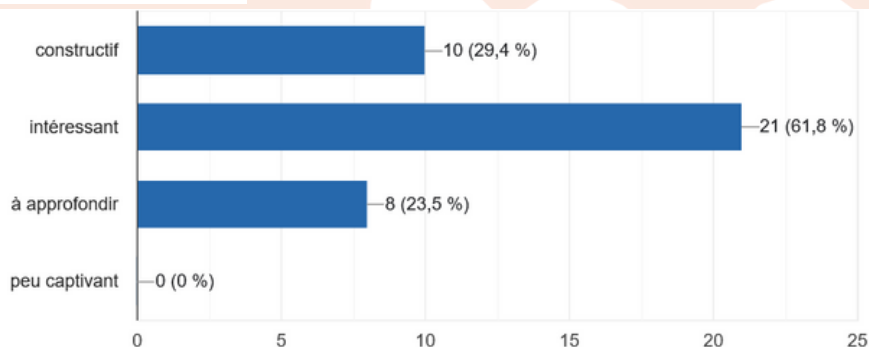
34 réponses

4. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



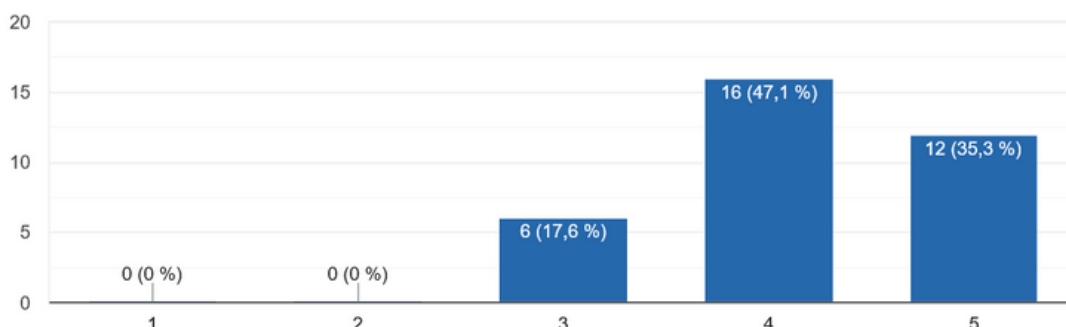
5. Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

34 réponses



6. À l'issue de réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

34 réponses





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

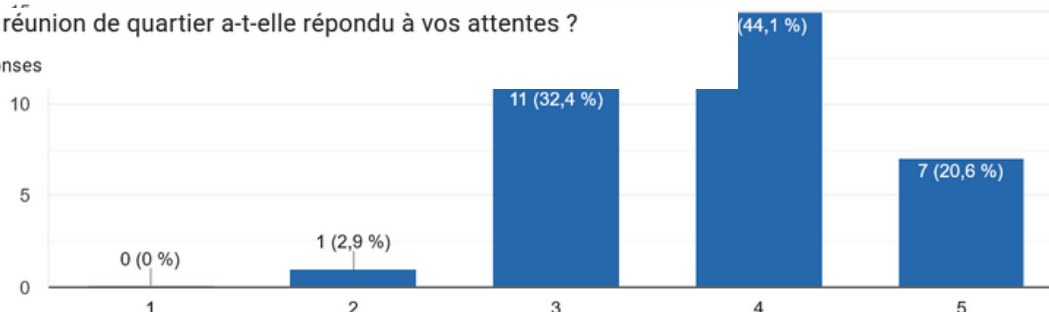
Compte-rendu



Secteur 4 (CŒUR DE VILLE)

Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?

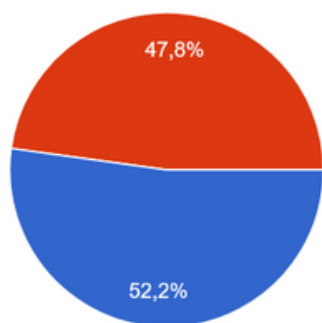
34 réponses



7. Vous êtes :

23 réponses

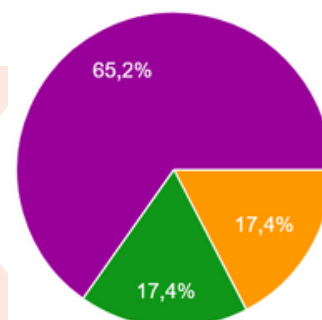
- Une femme
- Un homme
- Ne se prononce pas



8. Votre tranche d'âge :

23 réponses

- 11/16 ans
- 15/24 ans
- 25/49 ans
- 50/65 ans
- + de 65 ans



Les conseils de quartiers...
On continue avec une **BOÎTE À IDÉES !**

Un système où vous pourrez continuer à faire des propositions à destination de l'amélioration de votre quartier, dans l'intérêt général :

- De sujets à évoquer lors des prochains conseils de quartier ?
- Une envie de projet dans votre quartier
 - C'est quoi ?
- Comment faire un repas de quartier ?
 - Quel nom pour mon quartier ?
- Etc.



N'hésitez pas à contribuer

Le service Démocratie Participative reste à votre écoute : 05 62 11 64 67
democratieparticipative@mairie-seysses.fr